



# Meylan Kendo Club

## Assemblée Générale du 23 juin 2015

A Grenoble, le 24 juin 2015.

L'Assemblée Générale de la Saison 2014-2015 du Meylan Kendo Club s'est déroulée le mardi 23 juin 2015, dans la LCR des Tilleuls, 1 allée de la Roselière à Meylan.

Les convocations ont été envoyées par courrier 20 jours auparavant.

### Assemblée Générale : Ordre du jour

- Rapport du Trésorier
  - Bilan de la saison 2014-2015
  - Approbation des comptes de l'exercice 2014-2015
  - Budget Prévisionnel pour la saison 2014-2015
- Présentation des propositions, débats et vote à mains levées
- Rapport des activités sportives/martiales
- Rapport moral du Président
- Questions diverses
- Renouvellement des membres du Comité de direction
- Nomination du vérificateur aux comptes.

### Présents

- 1/ Mathieu Attagnant
- 2/ Pierre Yves Berger-Sabbatel
- 3/ Rémi Blanc
- 4/ Renaud Chaignet
- 5/ Claude Debai
- 6/ Florent Dechenaux
- 7/ Franck Blanche
- 8/ Alix Dumolard
- 9/ Jean Baptiste Garidel
- 10/ Benjamin Givord
- 11/ Gilles Maincourt
- 12/ Thierry Mayaud
- 13/ Jérémie Michas
- 14/ Philippe Granger
- 15 / Béatrice Inthavong
- 16/ Alexandre Kuszla
- 17/ Emmanuel Potier
- 18/ Aude Bournat-Querat
- 19/ Margaux Bournat-Querat
- 20/ Louis Bedeschi
- 21/ Véronique Ballester
- 22/ Eric Artiga
- 23/ Mae Hong Lee



# Meylan Kendo Club

Assemblée Générale du 23 juin 2015

## Représentés

24/ Bing Ying LI  
25/ Alexandre LEVEQUE  
26/ Marc Antoine Perez  
27/ Guillaume Nicollaud  
28/ Leonardo Sabato  
29/ Maxence DECHENAUX  
30/ Erica Ballester  
31/ Nicolas Dompnier  
32/ Théotime LAFFONT  
33/ Sophie ARGENTO  
34/ Adrien Lassure  
35/Shoko Tadenuma

## Vérification du Quorum

Quorum 1/3 des membres = 20 membres sur 58 licenciés.

Après vérification des statuts et du règlement intérieurs : peuvent participer aux votes les licenciés à jour de leur cotisation et les licenciés au club dispensés de cotisation, ou leurs représentants.

35 votants présents ou représentés : quorum atteint.

## Ouverture de la séance à 19h30.

Pièces jointes :

Bilan financier de la saison 2014-2015

Prévisionnel des mouvements financiers pour la saison 2015-2016

Rapport du vérificateur aux comptes



# Meylan Kendo Club

## Assemblée Générale du 23 juin 2015

### **Bilan Financier**

---

**Le bilan de la saison écoulée** est présenté par Béatrice, notre trésorière (cf. document joint). Il s'agit d'un bilan provisoire, plusieurs remboursements n'ont pas pu être fait et des dépenses récentes n'ont pas encore été prises en compte. Ils seront reportés sur le bilan de la prochaine saison.

- La situation de l'association continue d'être très saine, avec un solde total de 9063,06 €, mais sans tenir compte des remboursements pour le matériel acheté par l'intermédiaire du club. Le bilan est positif de 1273.53 euros.

- Les dépenses ont été moins importantes que prévues, notamment en ce qui concerne de l'absence de sélection les remboursements des stages et compétitions inférieurs au budget. D'autre part, les dépenses liées au restaurant annuel ont été bien inférieures aux prévisions.

- A noter une non rentrée d'argent de 150€ suite à une saison trop tardive des remboursements de carte M-Ra

Gilles Maincourt, vérificateur aux comptes a fait part de ses remarques au Président et à l'Assemblée Générale. Il recommande à l'assemblée générale d'approuver les comptes et d'en donner décharge aux organes responsables. (cf document joint)

Il remarque qu'il n'est pas possible d'arrêter en juin le bilan de la saison qui se termine le 31 août et suggère d'arrêter le bilan comptable au 31 décembre, ou au 31 mai, soit quelques semaines avant l'AG..

**Quitus au Trésorier pour les comptes 2014-2015 à l'unanimité, par vote à main levées.**

Le principe d'un bilan du 1<sup>er</sup> juin au 31 mai est retenu par l'assemblée Générale

### **Prévisionnel économique pour la saison 2015-2016**

---

Le budget prévisionnel est présenté par Jérémie (cf. document joint) avec quelques points forts :

- On retient le principe d'améliorer le remboursement des déplacements pour les stages et les compétitions en incitant les pratiquants à le réclamer (sur présentation des justificatifs).

- La trésorière rappelle que les dépenses de remboursements prévues sont inférieures à la somme des plafonds dans la mesure où ces plafonds ne sont jamais atteints en totalité.

- Comme l'an dernier, on prévoit de privilégier la prise en charge de la participation au Ken No Michi du fait du caractère particulier de cette manifestation très formatrice.

- On prévoit de rembourser partiellement la participation aux Geikos régionaux avec un budget global de 40€ par mois

- La trésorière encourage les paiements par virements.



# Meylan Kendo Club

Assemblée Générale du 23 juin 2015

## Propositions, débats et votes

---

1/ Proposition de remboursement les geikos régionaux à hauteur de 400€/an

CONTRE : 0

ABSENTENTION : 0

POUR : 35

**VOTE : proposition acceptée à l'unanimité**

2/ Remboursement des frais pour la Coupe Méditerranée

CONTRE : 14

ABSENTENTION : 8

POUR : 13

**VOTE : proposition refusée**

3/ Augmentation du plafond de remboursement de 30% des frais kilométriques pour les stages/compétitions pour les personnes qui covoiturent

CONTRE : 0

ABSENTENTION : 0

POUR : 35

**VOTE : proposition acceptée à l'unanimité**

4/ Augmentation du plafond de remboursement de 30% des frais hôteliers pour les stages/compétitions pour les personnes qui partagent une chambre d'hôtel

CONTRE : 12

ABSENTENTION : 7

POUR : 16

**VOTE : proposition acceptée**

5/ Exonération de cotisation pour les membres du bureau (président + trésorier + secrétaire)

CONTRE : 0

ABSENTENTION : 0

POUR : 35

**VOTE : proposition acceptée à l'unanimité**



# Meylan Kendo Club

## Assemblée Générale du 23 juin 2015

6/ Exonération de cotisation pour le responsable matériel

CONTRE : 0

ABSENTENTION : 11

POUR : 22

**VOTE : proposition acceptée**

### Le prochain bureau aura la charge de mettre à jour la feuille des remboursements

#### Rapport des activités par le Directeur Technique

---

Thierry rappelle qu'il existe de nombreuses, stages, compétition, Ken No Michi, geikos mensuels, etc.... auxquelles il nous incite à participer. Il incite les pratiquants à sortir du club pour enrichir et diversifier leur expérience du Kendo en participant à ces manifestations.

Les stages et compétitions de cette année ont permis d'obtenir de nombreux grades Kyu et Dan. Citons la bonne réussite du groupe « jeunes » durant le stage de Meylan pour les kyus et l'obtention de ceintures noires pour GRANGER, LEE et DUMOLARD respectivement 3<sup>ème</sup>, 2<sup>ème</sup> et 1<sup>er</sup> Dan.

Comme chaque année, l'effectif a diminué au fil des mois jusqu'au dernier trimestre, avec un groupe d'une dizaine de Kyusha très assidus et les yudansha piliers du club. À part quelques entraînements en petit effectif, le dojo a souvent été bien occupé, y compris pendant les vacances scolaires. De façon générale, le club a du mal à « garder » des pratiquants sur plusieurs saisons.

Il est à noter que le club souffre d'un déficit de 1<sup>er</sup> kyu et donc de potentiels 1<sup>er</sup> Dan. C'est un groupe qui fera l'objet d'une attention particulière pour la prochaine saison.

Les entraînements « compétition » du samedi matin seront renouvelés et accés sur une préparation physique aujourd'hui jugée insuffisante par le DT.

D'autre part, une fois par mois, une session d'une heure sera affectée au katas. Exercices fondamentales indissociables de la pratique au shinai.

Une volonté de mettre en place des séances de vidéos analysées des combats est évoquée, afin de personnaliser les correctifs à apporter à chacun.

Thierry rappelle que seul le directeur technique est légitime pour donner les orientations d'enseignements au sein du dojo.



# Meylan Kendo Club

## Assemblée Générale du 23 juin 2015

### Questions diverses

---

Aucune question écrite n'a été posée avant l'assemblée générale. Aucune question orale n'est posée.

### Rapport Moral du Président

---

Le Meylan Kendo Club se porte bien avec 58 licenciés cette saison, ce qui correspond à son effectif standard (57 licenciés l'an dernier).

La section « jeunes » a connu un « boom » sans précédent, espérons que le club pourra garder cette dynamique.

Le président tient à remercier tous les enseignants ainsi que le responsable matériel pour leur engagement et leur sérieux tout au long de la saison.

Un regret, le constat que malheureusement, peu de personnes, en dehors du bureau s'implique dans la vie associative.

Une vigilance particulière est demandée au futur bureau vis-à-vis du nouveau système de prise de licence auprès de la FFJDA.

Le président conseille fortement au futur bureau de mettre en place une ou plusieurs personnes en charge de l'organisation des 30 ans de l'association.

Pour conclure, le président annonce son souhait de ne pas se représenter pour la prochaine saison.



# Meylan Kendo Club

## Assemblée Générale du 23 juin 2015

### Renouvellement du comité directeur

---

Conformément aux statuts, le comité démissionne en bloc. Six postes sont à pourvoir.  
Déclaration de candidatures pour la prochaine saison :

Matthieu ATTAGNANT  
Alexandre KUSZLA  
Alix DUMOLARD  
Florent DECHENAUX  
Emmanuel POTIER  
Philippe GRANGER  
Thierry MAYAUD

Comme il y a 7 candidats pour 6 postes, on propose donc un vote à bulletins secrets.

Après dépouillement ont obtenu les résultats suivants :

Matthieu ATTAGNANT : 22 votes  
Alexandre KUSZLA : 32 votes  
Alix DUMOLARD : 28 votes  
Florent DECHENAUX : 26 votes  
Emmanuel POTIER : 27 votes  
Philippe GRANGER : 27 votes  
Thierry MAYAUD : 21 votes

Suite au désistement de Philippe GRANGER après dépouillement, le nouveau bureau est donc constitué de :

Matthieu ATTAGNANT  
Alexandre KUSZLA  
Alix DUMOLARD  
Florent DECHENAUX  
Emmanuel POTIER  
Thierry MAYAUD

### Nomination du vérificateur aux comptes

---

**Gilles Maincourt** accepte de reprendre cette charge. Seul candidat, il est élu à l'unanimité.

**Clôture de la séance à 22h00**



# Meylan Kendo Club

Assemblée Générale du 23 juin 2015

## Procès-verbal de la réunion du comité et de la constitution du bureau

---

Ouverture de la séance : 22h05

Après délibération et vote à main levée, le bureau est constitué comme suit :

- Président : Florent DECHENAUX
- Secrétaire Général : Thierry MAYAUD
- Trésorier : Emmanuel POTIER

Les autres postes sont attribués comme suit

- Vice-trésorier : Matthieu ATTAGNANT
- Responsable matériel : Alexandre KUSZLA
- Responsable organisation des 30 ans : Alix DUMOLARD

Clôture de la séance : 23h15 - Les nominations et la composition du bureau sont annoncées à l'assemblée générale.

À Grenoble, le 24 juin 2015

Jérémie MICHAS  
Président de la saison 2014-2015

Florent DECHENAUX  
Président de la saison 2015-2016



## bilan

	Débit	Crédit	Balance	Notes
<b>Compétitions</b>				
Coupe des Alpes	102,8			
Interrégion	191			
Ronin Cup	344,47			
<b>Total</b>	<b>638,27</b>	<b>0</b>	<b>-638,27</b>	
<b>Stages</b>				
stage lyon nov 2014	242,4			+ remboursements Thierry saison 2014 donnés en retard la saison précédente (comptés en prévisionnel dans bilan 2013-2014)
stage 3e dan nov 2014	94,8			226,2
stage région mars 2015	60			
Ken no Michi	292			
<b>Total</b>	<b>689,2</b>	<b>0</b>	<b>-689,2</b>	
<b>Gi geiko mensuels</b>				
mai et novembre	23,2			
<b>Total</b>	<b>23,2</b>	<b>0</b>	<b>-23,2</b>	
<b>Matériel</b>				
revente		8427,05		+ à encaisser en 2015-2016 matériel Rémi Blanc 532€ dont passeports et vestes + stock shinai et himo
achats	7968,45			
dotation matériel Thierry	200			
<b>Total</b>	<b>8168,45</b>	<b>8427,05</b>	<b>258,6</b>	
<b>Adhésions</b>				
60 licenciés comptés sur le site fédé				4 bordereaux validés mais non prélevés par la fédération 455€
paiement licences FFJDA	1750			60 licenciés sur le tableau fédé pour le moment, mais d'après les bordereaux 64
cotisations et licences adhérents		6082,52		5 cartes M'RA non encaissées suite à dépassement du délai (5 x 30€ = 150€)
<b>Total</b>	<b>1750</b>	<b>6082,52</b>	<b>4332,52</b>	
<b>Opérations bancaires</b>				
intérêts compte courant	11,86			1 virement depuis livret A de 3000€ pour avance de commande matos, 1 virement vers livret A de 5000€
intérêts livret A	47,96			
forfait bancaire		72		
cotisation carte business	80	79		40€ prélevés puis remboursés suite à problèmes CB
frais virements NineCircles	87,6			à re-répartir sur du matériel ?
<b>Total</b>	<b>227,42</b>	<b>151</b>	<b>-76,42</b>	
<b>Frais divers</b>				
Essais		60		
timbres	40,8			
scotch	7			
repas club	1050			
3 réunions bureau	510,7			
cotisation ligue judo	343			
<b>Total</b>	<b>1951,5</b>	<b>60</b>	<b>-1891,5</b>	
<b>Total</b>	<b>13448,04</b>	<b>14720,57</b>	<b>1272,53</b>	
<b>Solde des comptes au 19/06/2015</b>		<b>Solde des comptes au 31/08/2014</b>		
Compte courant	2829,42	Compte courar	3757,21	
Livret A	6233,64	Livret A	4185,68	
<b>Total</b>	<b>9063,06</b>	<b>Total</b>	<b>7942,89</b>	

détails pb licences fédé

Bordereau n° 756761

le 22/11/2014 8

licences 280,00 € ???

Bordereau n°

778403

le 01/06/2015

1 licences

35,00 €

prélèvement probablement à venir

Bordereau n°

778474

le 03/06/2015

1 licences

35,00 €

prélèvement probablement à venir

Bordereau n°

778530

le 04/06/2015

3 licences

105,00 €

prélèvement probablement à venir

## Prévisionnel des mouvements financiers pour la saison 2015-2016

<b>CAPITAL</b>			<b>9 000 €</b>
<b>COTISATIONS</b>			
Cotisations Adultes	111 €	25	2 775 €
Cotisations -25 ans	96 €	20	1 920 €
Cotisations Enfants	50 €	10	500 €
<b>SOUS-TOTAL</b>			<b>5 195 €</b>
<b>REMBOURSEMENTS</b>			
Ronin cup			-500 €
Stage de masse 1			-500 €
Geikos mensuels chambéry			-400 €
Ken No Michi			-500 €
Stage arbitrage			-200 €
Kazan no Bushi			-300 €
Inter région			-600 €
Coupe des Alpes			-700 €
Stage de masse 2			-500 €
Championnats de France			-600 €
<b>SOUS-TOTAL</b>			<b>-4 800 €</b>
<b>ANNIVERSAIRE 30 ANS</b>			<b>-6 000 €</b>
<b>REUNIONS BUREAU</b>			<b>-600 €</b>
<b>FRAIS BANQUE</b>			<b>-100 €</b>
<b>SECRETARIAT</b>			<b>-100 €</b>
<b>COTISATION JUDO</b>			<b>-350 €</b>
<b>ACHAT MATERIEL</b>			<b>-400 €</b>
<b>SOLDE</b>			<b>1 845 €</b>

## Rapport à l'assemblée générale de l'association Meylan Kendo Club sur le contrôle des comptes de l'exercice 2014-2015

Mesdames, Messieurs, Suite au mandat qui m'a été confié lors de l'assemblée générale du vendredi 27 juin 2014 , nous avons procédé, cette semaine , sur la base des documents présentés, à la vérification des comptes de l'association pour la période allant du 31 août 2014 au 19 juin 2015.

- Les opérations effectuées pendant l'année sont-elles bien celles que l'on attend dans une telle association ? : **OUI**.
- La comptabilité rend-elle correctement compte de la situation réelle ? : **OUI** sur la base des pièces comptables reçues à ce jour puisque l'exercice n'est pas clos.
- Les chiffres présentés à l'assemblée générale sont-ils bien ceux de la comptabilité ? : **OUI** le rapprochement entre la trésorerie et les comptes de l'association à ce jour a été effectué.

Le montant de la trésorerie est de 9 063,06 € (au 19/06/2015) . Nous avons constaté que le bilan ainsi que le compte de pertes et profits concordent avec la comptabilité. Les contrôles effectués par pointages nous ont permis de constater l'exactitude de la comptabilité et l'existence de pièces justificatives probantes pour chaque opération vérifiée.

Quelques opérations restent à passer puisque l'exercice n'est pas définitivement clos. A noter : 5 cartes M'RA non encaissées suite à dépassement du délai (5 x 30€ = 150€) sont affectés en perte sur l'exercice . 4 bordereaux validés mais non prélevés par la fédération 455€.

En conséquence, nous recommandons à l'assemblée générale compte tenu de ces remarques , d'approuver les comptes présentés, d'en donner décharge aux organes responsables et de remercier le trésorier(e) pour son travail.

### Quelques remarques et suggestions cependant sur les comptes présentes :

- 1) retour des justificatifs de frais : Malgré nos remarques écrites de l'année précédente , des retards importants de retour de justificatifs des frais de participation aux stages , compétition ..demeurent ... Il est à nouveau suggéré de limiter a un mois le délai d'acceptation des pièces au delà de ce délai les prises en charge de ces frais pourront être refusées .
- 2) paiement du matériel : il faudrait que les gens qui paient par virement fassent attention à mettre un libellé clair et à fournir l'accusé de virement lors de la réception de leur matériel.
- 3) communication des relèves de banque : afin de faciliter le suivi des opérations (dépenses et recettes ) serait il possible d'avoir copie des relèves de compte dans les jours suivants leur réception ou a défaut mettre en place des relevés électroniques ( y compris en cas d'immobilisation du trésorier ou du secrétaire) ; De plus, des dysfonctionnements sont à noter avec notre agence bancaire actuelle, à voir avec le prochain bureau. Il faudra également revoir la répartition des tâches au sein du bureau pour décharger le poste de trésorier, notamment pour les inscriptions. à préciser également avec le nouveau bureau.
- 4) licences et procédure : Déjà évoqué l'an dernier , la procédure classique est une demande par version papier ; problème de délai et parfois source d'erreur . Voir si procédure de demande électronique sur le site de la fédération peut être encouragée . Béatrice fera passer une note explicative a remettre sur le site du club et dans le livret d'accueil, des progrès ont été observés d'une année à l'autre en matière d'utilisation de cette procédure .
- 5) dates des exercices comptables : Déjà évoquée l'an dernier , il est difficile de procéder en juin a une clôture comptable a fin août . Toutes les pièces n'étant pas rentrées . Ne serait il pas possible de revenir a une clôture d'exercice sur l'année civile 01 janvier - 31/12 afin de pouvoir statuer sur des comptes clos

A MEYLAN LE 22 JUIN 2015  
GILLES MAINCOURT